

**Compte rendu du 3^{ème} Conseil d'école
du 5 juin 2012**

18h30

Membres présents

Enseignants : B. Le Cloirec, S. Marin, C. Réguer, A.S. Madiot, S. David, D. Jousset, M. Viatte, F. Ernoul. Excusé(e)s : A.S. Madiot, G. Jouan

Représentants des parents d'élèves : Mme Siroen, Mme Mathieu, Mme Rioux-Kerverdo, Mme Granger, Mme Yvet, Mme Pont, M. Berton.

Madame Vinet, adjointe au Maire, adjointe aux affaires scolaires et petite enfance.

Rappel de l'ordre du jour.

Lecture de l'ordre du jour. (Secrétaire de séance pour les parents : Mme Rioux Kerverdo).

Ordre du jour

- 1- Approbation du 2^{ème} conseil d'école
- 2- Effectifs et prévisions pour la rentrée
- 3- Organisation
- 4- Bilan
 - Evaluations
 - Actions
 - Coopérative scolaire
 - Mesures concernant la sécurité : sonnette, exercices incendie, ppms
- 5- Questions des parents

1 – Approbation du 2^{ème} conseil d'école

A l'unanimité, le compte rendu du conseil est approuvé.

2 – Effectifs et prévisions pour la rentrée

L'école compte à ce jour 239 élèves.

1 classe de CP de Mme Viatte	25
1 classe de CP / CE1 de Mme Jousset (18CP + 7 CE1)	25
1 classe de CE1 de Mme David	28
1 classe de CE1/ CE2 de Mme Ernoult (12 CE1 + 13 CE2)	25
1 classe de CE2 de Mme Madiot	29
1 classe de CE2 / CM1 de Mme Marin (6CE2 + 21CM1)	27
1 classe de CM1 de M. Jouan et Mme Lecoq	29
1 classe de CM2 de Mme Réguer	25
1 classe de CM2 de Mme Le Cloirec et Mme Brugallé	26
Effectif au 04/06/2012	239

Effectif au 04/06/2012

Répartitions envisagées

Rentrée 2012

niveau	effectif	départ	arrivée	maintien	Effectif à répartir	10 classes		9 classes		Effectif total
GS			51							
CP	43	0	3	1	55	25	24	27	28	55
CE1	47	4	2	1	45	23	22	28	CE1/CE2 17+8	45
CE2	48	0	0	1	43	CP/CE2 6+16	CE2 27	CE2 29	CE2/CM1 6+19	43
CM1	50	1	1	0	48	24	24	29		48
CM2	51	51	3	0	52	26	26	26	26	52
total	239	56	60	3	243	243		243		243

Autre répartition possible à 10 classes :

10 classes		
CP	25	24
CE1	26	CP/CE1 6+19
CE2	21	22
CM1	24	24
CM2	26	26
	243	

- 51 élèves de CM2 quittent l'école pour la 6^{ème}.
- 51 élèves arrivent de GS
- 5 radiations en fin d'année.
- Maintiens : 3 prévus
- Inscriptions au 05/06/12 :
 - 3CP 2 CE1 CE2
 - 1CM1 3CM2

3 – Organisation

- Départ (en retraite) de Mmes David, Réguer et Le Cloirec
- L'équipe enseignante sera composée de :
 - Mme Lacroix, directrice,
 - Mme Viatte, Mme Jousset, Mme Ernoult, Mme Madiot, Mme Marin, M. Jouan, Mme Gogdet, Mme Mordelles.

4 – Bilans

- **Evaluations :**

Les évaluations nationales CE1 et CM2 se sont déroulées du 21 au 25 mai. Il n'y aura vraisemblablement pas de remontées, les enseignants s'en sont servis comme d'outils d'analyses complétant leurs propres outils, les parents vont recevoir les commentaires comme ils les ont déjà lors de chaque évaluation. Les cm2 ont également passé les évaluations de langue vivante, ils ont atteint le niveau A1: ce niveau correspond aux compétences en expression orale et écrite et en compréhension orale et écrite. Ils ont les compétences attendues pour obtenir le B2I (brevet informatique internet) et l'APER.

- **Actions :**

Conseil de délégués : mise en place d'un conseil de délégués.

Compte tenu de cette année riche en élections, qu'elles soient nationales ou locales – élections du conseil des jeunes de Saint-Grégoire - et suite aux observations des enseignants du groupe scolaire au sujet des comportements transgressifs et parfois irrespectueux des autres, la mise en place d'un conseil d'élèves a paru être une solution pour impliquer les élèves en leur attribuant des responsabilités au sein de leur école, ainsi c'est le conseil d'élèves qui a réparti les jeux de récréation achetés pour chaque classe. Le conseil de cette année ne concernait que le cycle 3 car il fallait que les plus grands puissent mettre en route ce dispositif, et qu'une fois amorcé, il pourrait prendre plus d'ampleur par la suite. Les représentants des élèves ont pris leur rôle avec beaucoup de sérieux, leurs interventions ont été très constructives et toujours pertinentes. Un panneau dans le hall de l'école est consacré aux réunions et aux comptes-rendus des conseils d'élèves. Ce travail de conseil de délégués prend du temps mais son intérêt est tel qu'il est à poursuivre.

- D'autres moments forts auront lieu : journée sport organisée par les CM2 pour des classes du cycle 2, ainsi que des lectures à destination des plus petits.

Aide personnalisée : il concernait 3 à 4 élèves par classes pour chacune des périodes.

Stage de remise à niveau : à Pâques, 4 élèves avaient bénéficié du dispositif. Il a été proposé à élèves d'en bénéficier en juillet et en août.

- **Coopérative scolaire :**

Actuellement, il y a 7 787,67euros. Les sorties, transports et animations sont d'abord débités sur le compte mairie, avant d'être ensuite débités du compte coopérative. Il n'y a par exemple plus d'argent sur la ligne transport, c'est donc du compte OCCE que seront prélevés les prochains transports.

- **Sécurité :**

Fermeture des portes de l'école : installation d'une sonnette. Il y a encore quelques légers dysfonctionnements mais cette nouvelle habitude se met en place.

Les deux exercices 'incendie' se sont bien déroulés. Il a été constaté qu'une sonnerie sous le préau et une autre, qui serait entendu du plateau, sont indispensables. La demande a été écrite sur le registre sécurité à la suite du deuxième exercice.

Le PPMS plan de mise en sûreté obligatoire dans les écoles, a été élaboré entre les directrices des 2 écoles et monsieur Launay. Des modifications seront apportées dès la rentrée puisque l'équipe pédagogique sera en partie renouvelée et, pendant et après les travaux. Pour une bonne lisibilité, le cadre du PPMS sera mis en ligne prochainement sur le site de la FCPE.

6 – Questions des parents**1 – Information des parents sur les travaux à venir :**

Réunion à la Mairie le 12 juin à 17h45.

Actuellement, le bureau d'études mesure les besoins, les grandes lignes directrices sont lancées. Les parents élus souhaitaient soumettre l'idée d'un stand d'information sur les travaux (école + restauration), à l'occasion de la fête de l'école à la mairie. La municipalité n'est pas favorable à la tenue d'un stand à la fête en raison de l'état d'avancement insuffisant des projets pour répondre correctement aux questions. Toutefois, il a été acté qu'un panneau détaillant l'avancée des réflexions techniques serait exposé à la fête. Des moyens de communication écrite seront proposés sur place (adresse mail et cahier sur place pour faire part de ses suggestions et questions).

Il est précisé que le projet de rénovation table sur l'implantation de 6 classes en maternelle, et de 10 à 11 classes en élémentaire, avec la conservation des espaces spécifiques actuels (salle informatique, bibliothèque, salle de peinture, salle de réunion et auditorium).

Les enseignants souhaitent connaître le calendrier des opérations, la Mairie va le demander au SERUR, l'Assistant Maître d'Ouvrage. A priori les travaux débuteraient au cours de l'année scolaire 2012-2013, et SERUR réfléchit actuellement aux modalités et à la planification des déménagements de classe pendant le chantier. Il est probable que des classes mobiles soient nécessaires. Les parents font part de leur scepticisme quant à un réel début des travaux de rénovation de l'école au cours de la prochaine année scolaire dans la mesure où restent à organiser deux appels d'offres (un architecte puis un groupement d'entreprises de travaux) et le montage complet du projet entre les deux.

Dans ces conditions, la priorité pour les enseignants et les parents élus est de savoir comment sera organisée l'école avec la réouverture d'une dixième classe indépendamment des solutions temporaires de chantier. En effet, l'école n'a fonctionné antérieurement à 10 salles de classe sans condamner les autres espaces (salle informatique, bibliothèque, salle de peinture, salle de réunion et auditorium) que grâce à l'utilisation de la Structure Multifonctions située de l'autre côté de la rue. Cette structure accueillait deux classes de CM2. Or depuis 2012 cette structure est actuellement dédiée au CLSH pour les 7-11 ans.

Les enseignants voudraient pouvoir réintégrer les classes du bâtiment multifonctions pendant les travaux et, s'il y a ouverture d'une 10^{ème} classe en septembre, au lieu de déménager dans des classes mobiles.

En première approche, la mairie n'envisage pas de revenir au fonctionnement de 2010-2011 et souhaiterait étudier les possibilités de cloisonnement intérieur. Les parents élus et les enseignants font part de leur totale opposition à cette idée pour les raisons suivantes :

- Monsieur le Maire s'était engagé auprès des parents délégués, à la rentrée 2011-2012 suite au déménagement de la dernière classe de CM2, à réaffecter à l'école ces 2 salles délocalisées si la réouverture de la 10^{ème} classe avait lieu. Ce changement de décision nuit à la relation de confiance qui existe.
- Cela revient à faire loger dans l'école 10 classes là où n'en logeaient que 8 avant.
- Par ailleurs il est rappelé en Conseil que le déménagement de l'accueil de loisirs des 7-11 ans a été effectué alors que la réouverture conditionnelle d'une 10ème classe était connue.
- Enfin, il n'est pas satisfaisant de se retrancher derrière le fait d'avoir un éclatement des salles de classe de facto en raison des travaux, dans la mesure où le calendrier de ces derniers semble trop optimiste.

Ces questions seront reprises le 12 juin lors de la réunion avec la Mairie. Mme VINET s'engage à ce que la mairie réétudie de façon opérationnelle et sans confinement des espaces, l'implantation de 10 classes pour l'école Paul Emile Victor.

2 – Présence d'adultes dans le 'grégobus' :

Il n'y a plus de personnel encadrant pour les enfants de l'école Notre-Dame dans le Grégobus le matin. Seule l'ASEM de l'école Paul Emile Victor encadre les élèves. Le soir, la répartition des effectifs (entre les descentes et les montées) fait que seule l'ASEM communale assure l'encadrement des enfants depuis toujours.

Les parents élus souhaiteraient que 2 accompagnants (idéalement 1 par école) soient présents dans le bus de ramassage communal le matin (pour un retour au fonctionnement normal) mais aussi le soir, dans la mesure où les comportements turbulents sont constatés le soir majoritairement (un rappel à l'ordre auprès des enfants dissipés ayant été mené).

Madame Vinet a évoqué ce problème avec le directeur de l'école privée. Dans l'attente d'une solution, elle observe que l'effectif est inférieur à 20.

Du côté des enseignants, on note encore des arrivées précipitées qui mettent en tension les enfants.

3 - Activités scientifiques et lien avec la maternelle :

La centre de ressources en sciences de Betton qui permettait à Monsieur Jouan en tant que maître ressource départemental de proposer la mise en œuvre d'activités scientifiques aux enfants des circonscriptions de Liffré et de Saint Grégoire, et notamment l'intervention auprès des enfants de la maternelle et de l'élémentaire de notre Groupe Scolaire, disparaît suite à la fermeture de son poste. Pour faire perdurer cette activité, les parents demandent si un décroisement, ou, un échange de services pourrait être mis en place en sciences. Cette

action est envisageable car la liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire s'inscrit dans le nouveau projet d'école, cependant, l'organisation concerne l'équipe enseignante nouvelle.

4 – Gratuité et financement des sorties :

Les parents élus au conseil d'école soumettent l'idée d'une modification quant aux modalités de financement des sorties dans l'optique d'une contribution générale libre en début d'année, sans pour autant s'interdire des sollicitations particulières ensuite selon les besoins, tout en gardant à l'esprit que la gratuité reste un idéal pour l'école publique.

L'idée serait de mutualiser les contributions sur la base du volontariat en proposant une participation libre des parents à l'OCCE en début d'année, et en gardant à l'esprit que chaque famille fait selon ses possibilités. Cette forme de participation à l'OCCE est déjà pratiquée en maternelle et donc beaucoup de familles connaissent déjà un tel fonctionnement.

Ce point avait été abordé lors d'un conseil précédent, le conseil des maîtres s'était accordé pour demander une participation aux familles en fonction du coût des projets des classes, tout en veillant au principe de gratuité. Cette année, il a été demandé entre 8 et 12 euros (adhésion à l'OCCE comprise) pour certaines classes, et, 35 à 40 euros pour des projets plus coûteux (ex. : char à voile).

Les enseignants ne souhaitent pas parler de dons, néanmoins, ils veulent bien harmoniser les modalités de participation avec celles de l'école maternelle.

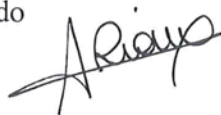
Il est également rappelé que l'association des parents d'élèves peut être sollicitée pour mener des actions de collecte de fond pour des projets ponctuels (exemples : braderie, vente de galettes des rois, et autres idées nouvelles : calendriers, bulbes, et sacs).

Clôture du Conseil

Heure : 20h45

Secrétaire de séance, pour les Parents délégués :

Madame Rioux-Kerverdo



La Directrice

Mme B. Le Cloirec



AR BLC